

PLANTE & CITÉ – ETUDE « PLAN »

Intégration du végétal et des espaces de nature
dans la planification urbaine

Sandrine LARRAMENDY, Paysagiste concepteur Urbaniste, chargée d'études

sandrine.larramendy@plante-et-cite.fr

Rencontres du végétal

30 MARS 2021

OBJECTIF PRINCIPAL

Etude PLAN

►► Produire des **ressources opérationnelles** pour aider les collectivités (et les autres acteurs de l'aménagement) à développer la place du végétal et des espaces de nature.



Espaces verts Bd de l'estuaire Nantes (44) Concepteur : A. Chemetoff © Plante & Cité S. Larramendy



Jardins familiaux Ancenis(44) © Plante & Cité S. Larramendy



Bassin végétalisé de récupération des eaux pluviales, ZA des Ajeux FertéBernard (72) Concepteur HYL © S. Larramendy



Jardins privés quartier pavillonnaire d'un village d'Eure-et-Loir (28) © S. Abdulac

UN COMITÉ DE PILOTAGE INTERDISCIPLINAIRE

Urbanisme – Paysage – Ecologie

- FINANCEURS : Ministère de la transition écologique et solidaire, Ministère de la cohésion des territoires, Interprofession VAL'HOR et région des Pays de la Loire



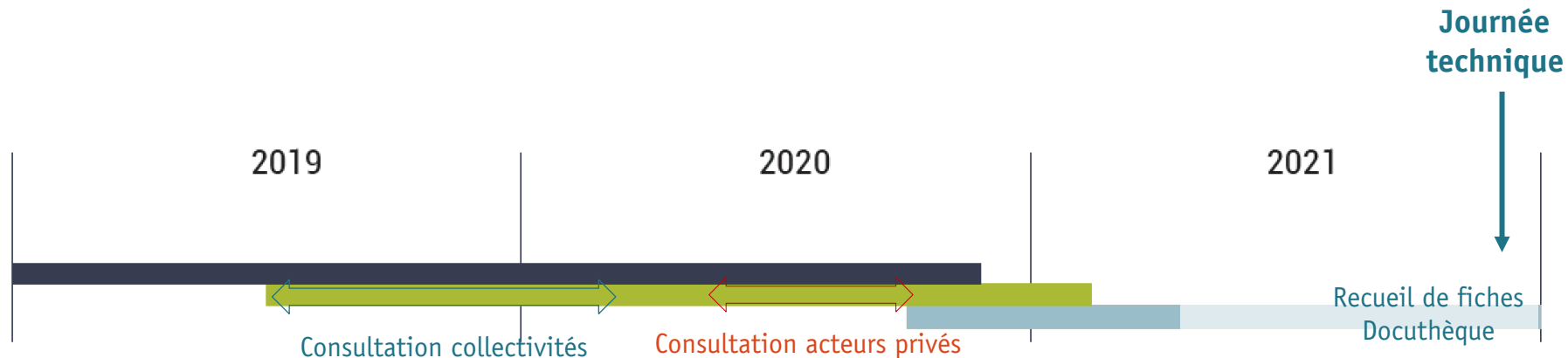
ET MÊLANT FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES, MILIEU DE LA RECHERCHE ET ACTEURS DE TERRAIN :

- Fédérations nationales des Agences d'Urbanisme, des SCoT, des CAUE, Fédération française du paysage (FFP), Union nationale des entrepreneurs du paysage (UNEP), Association des paysagistes conseils de l'Etat (APCE), CNFPT, ARB Île-de-France
- CEREMA, Muséum national d'histoire naturelle, Université Tours, Université Aix Marseille, Université d'Angers (Droit), Agrocampus Ouest
- Représentants de collectivités : Métropole de Rouen Normandie, Ville de Rennes, Métropole Aix-Marseille-Provence (pour France Urbaine).



CALENDRIER GLOBAL

Etude PLAN



Phase A : Bibliographie et benchmark d'expériences et de ressources – Préfiguration d'une bibliothèque de documents

Phase B : Enquête « Collectivités – Enquête « Professionnels répondant à la commande publique et privée » – Ateliers interprofessionnels

Phase C : Production de ressources sur les sujets prioritaires identifiés grâce aux enquêtes et au travail réalisé en ateliers interprofessionnels

CONTEXTE

De recherche de synergies

Qualité
du cadre
de vie

Lutte
contre
risques
naturels

Patrimoine
culturel &
naturel

Biodiversité

Paysage

Santé
Bien-
être

Sujet à la croisée de plusieurs problématiques, de compétences différents services, de plusieurs défis

Alimentation

Tourisme

Lutte
contre
artificiali-
sation

VÉGÉTAL ET ESPACES DE NATURE

A chaque territoire son identité

Espaces
à
caractère
naturel

Espaces
verts

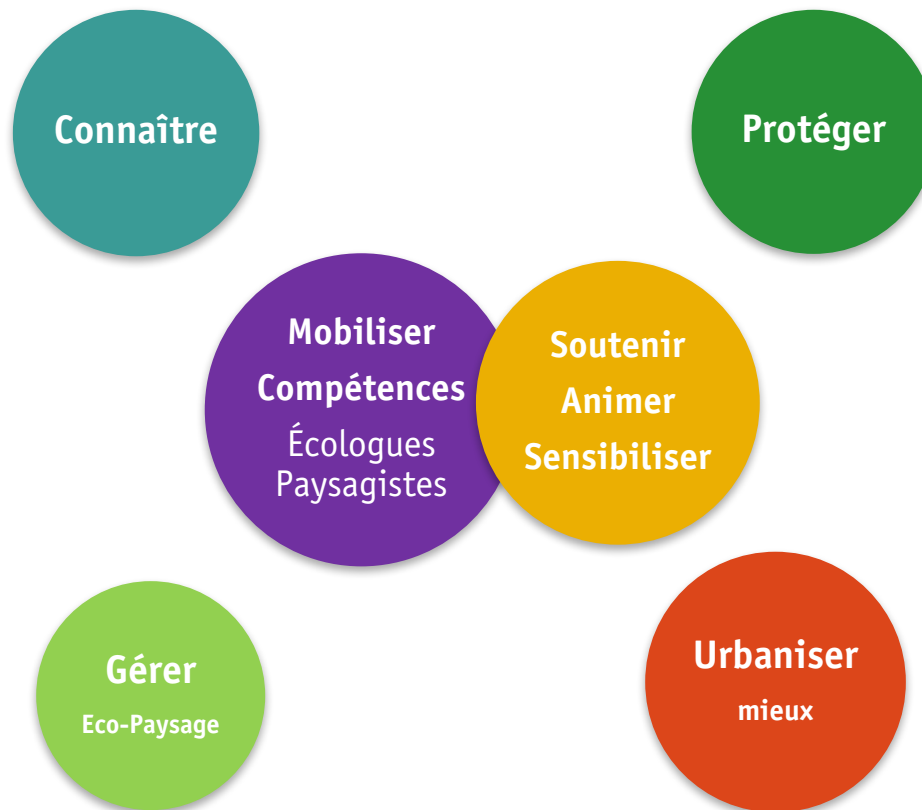
Espaces
forestiers

Espaces
agricoles

LES LEVIERS POUR PROTÉGER ET DÉVELOPPER

Jardins, espaces verts, naturels humides et secs, agricoles et forestiers

> UNE STRATEGIE D'ACTION POUR SON TERRITOIRE basée sur une diversité d'outils, des complémentarités

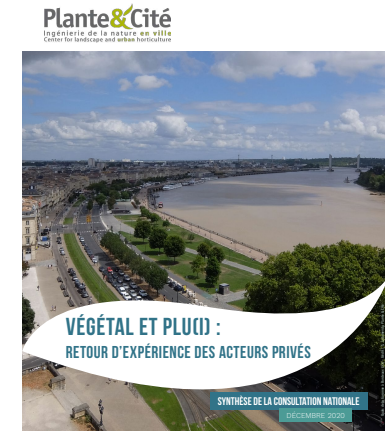


LES CONSULTATIONS « COLLECTIVITÉS » ET « ACTEURS PRIVÉS »

Un état des lieux des pratiques – L'expression des difficultés et besoins

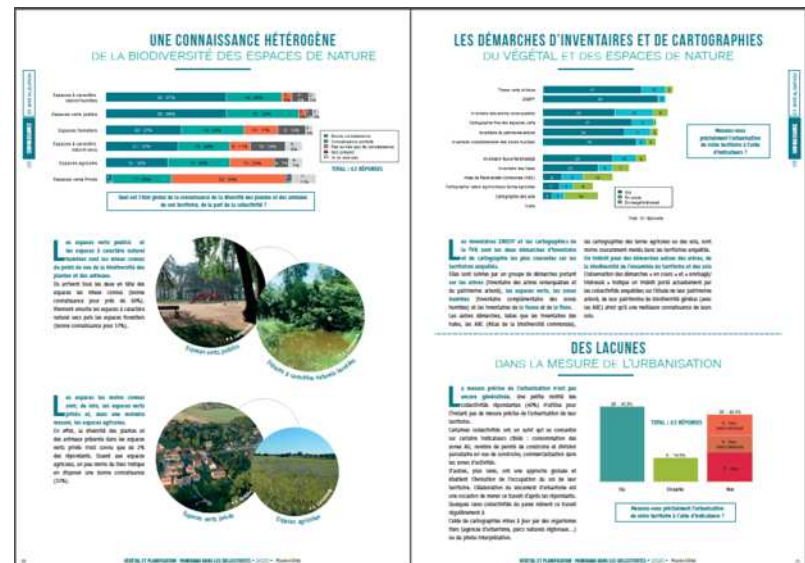
> Consultation nationale « Collectivités » :

- 70 réponses
- Tous les types de collectivités, de la commune à la métropole, avec une majorité de communes (67%). Une diversité de taille, de 148 hab à plus de 2 millions d'hab. Tous les types de documents d'urbanisme (PLUi, PLU, POS...) représentés.
- 100 questions : Votre territoire – Compétences – Connaissance – Planifier – Aménager – Gérer.



> Consultation nationale « Acteur privés » :

- 170 réponses
- Une diversité de profils (paysagistes concepteurs, écologues, urbanistes, architectes,...) avec en tête les paysagistes concepteurs (45%). 58% des répondants qui réalisent ou accompagnent des PLU(i).
- 11 questions, centrées sur les PLU(i).



UNE SÉLECTION DE RÉSULTATS

Issus des consultations « Collectivités » et
« Acteurs privés »

Evolution – Connaissance – Outils mobilisés PLU(i) –
Besoins prioritaires

ÉVOLUTION DU VÉGÉTAL ET DES ESPACES DE NATURE

Une diminution qui se poursuit – Un enjeu en tension

> Une majorité de collectivité au paysage mixte (urbain/rural)

> Depuis 10 ans, une diminution de la surface occupée par le végétal et les espaces de nature

- La majorité des répondants (près de 60%) déclare une diminution (chiffre sous-estimé au vu des commentaires)
- Collectivités avec surface constante : les collectivités rurales sans pression d'urbanisation et les communes déjà très urbanisées.

> Un enjeu considéré comme important mais en tension avec le besoin de développement

> A l'avenir, la poursuite de cette diminution mais quelques inflexions

- Une poursuite de l'augmentation de la surface urbanisée
- Une inflexion dans le rythme d'urbanisation, moins rapide à l'avenir
- 72% des collectivités répondantes ont rétabli des zones AU dans leur destination agricole ou naturelle d'origine

OBJECTIFS EN LIEN AVEC LE VÉGÉTAL ET LES ESPACES DE NATURE

Peu d'objectifs fixés

> Une majorité des répondants ne s'est pas encore fixée d'objectifs (chiffrés ou non)

- 56% des répondants ne disposent pour l'instant d'aucun objectif (collectivités de tous types et de toutes tailles)
- On note le souhait de certaines de s'en doter à l'avenir (22%).

> Parmi les collectivités en disposant, de nombreux objectifs chiffrés en lien avec des plantations d'arbres

Le nombre d'arbres est mis en relation :

- soit avec les habitants du territoire - *Exemple : « 1 arbre par habitant »*
- soit avec le patrimoine arboré - *Exemple : « 1 arbre abattu, 2 plantés »*
- soit avec des horizons temporels - *Exemple : 2020 arbres pour 2020 ».*

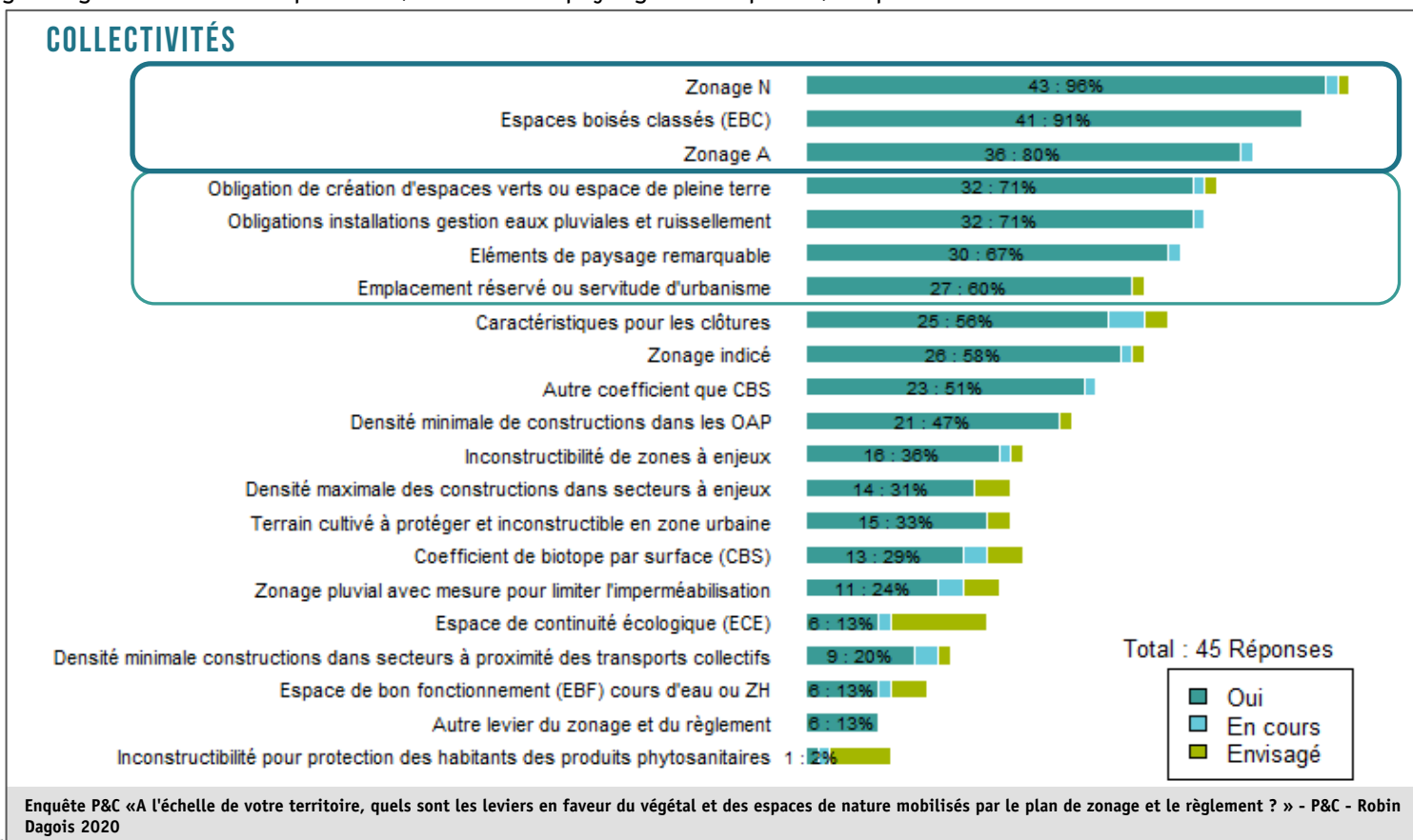
> Moins fréquents, des objectifs concernant des surfaces ou linéaires d'espaces verts et de nature

- *Exemple : « Passer de 37m² d'espaces verts par habitant à 40 m² », « Planter 10 km de haies ».*

PLAN DE ZONAGE ET RÈGLEMENT

Les leviers mobilisés en faveur du végétal et des espaces de nature

- > **Le trio de tête : la zone naturelle et forestière (N), les espaces boisés classés (EBC) et la zone agricole (A)**
- Quasiment toutes les collectivités y ont recours
- Viennent ensuite un ensemble de leviers mobilisés par plus de 60% des Plu(i) : obligation de création d'espace vert et d'ouvrage de gestion des eaux pluviales, élément de paysage remarquable, emplacement réservé ou servitudes d'urbanisme.



Enquête P&C «A l'échelle de votre territoire, quels sont les leviers en faveur du végétal et des espaces de nature mobilisés par le plan de zonage et le règlement ? » - P&C - Robin Dagois 2020

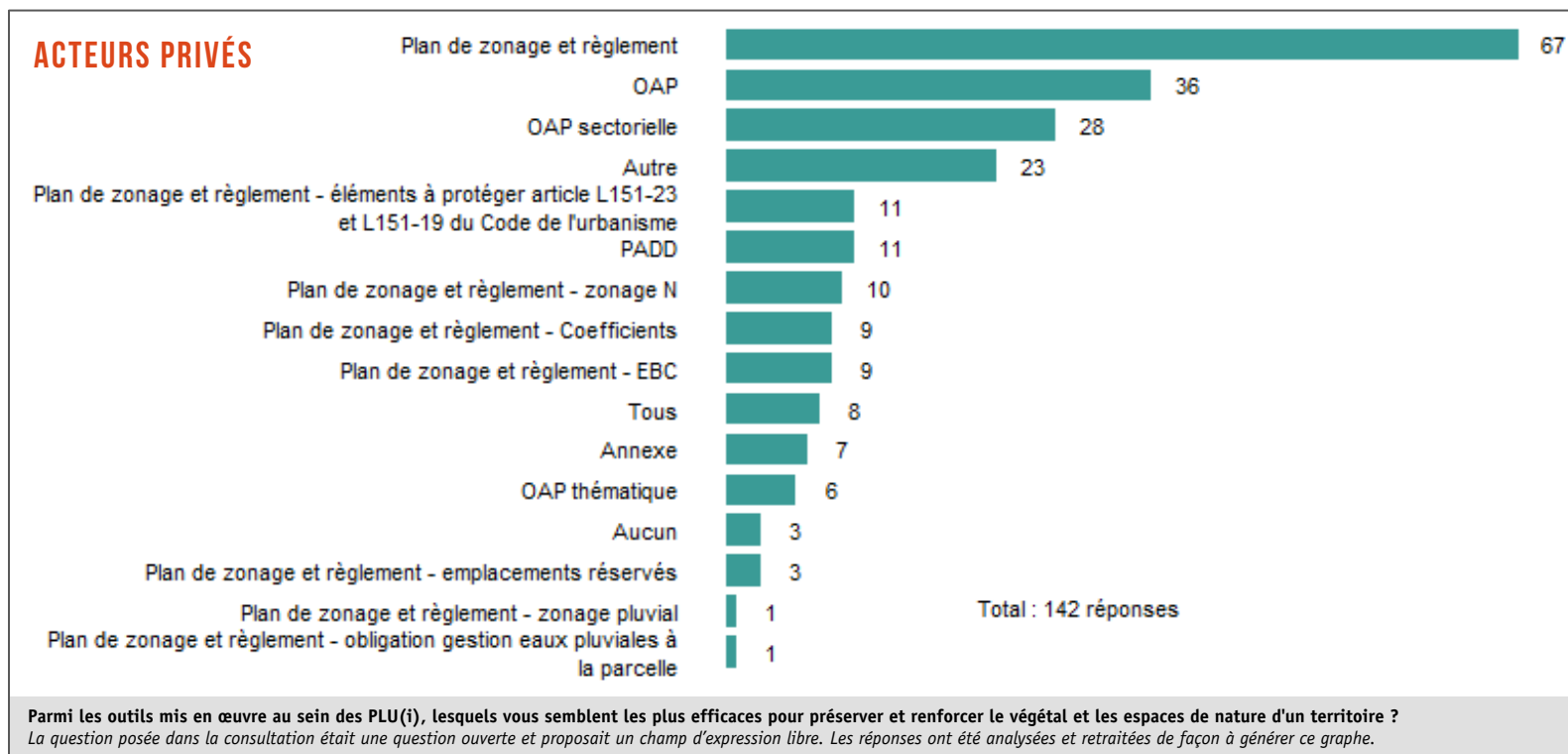
PLAN DE ZONAGE ET RÈGLEMENT

Les outils jugés les plus efficaces par les professionnels

> Le plan de zonage et le règlement

- Plus protecteur vis à vis du végétal et des espaces de nature
- Plus simple à comprendre par les habitants et par les élus, à la condition de clarté des documents (graphisme, énoncé)

> Les OAP en deuxième position.



PROTÉGER LE VÉGÉTAL ET LES ESPACES DE NATURE

Les zonages jugés les plus protecteurs

> PARMIS LES PLUS COURANTS : les sites inscrits et classés, les EBC et les sites patrimoniaux remarquables



Chiffre chute pour Zonage N à 53%

En 1 - Sites inscrits et sites classés (Protection forte pour 79%)

En 2 - Espace boisé classé (EBC) (78%)

En 3 - Site patrimonial remarquable (AVAP, ZPPAUP...) (72%)

> PARMIS LES MOINS COURANTS : RBI et RBD, les RNN et les APB



1 - Réserve Biologique Intégrale et Dirigée (86%)

En 1 exæquo : Réserve naturelle nationale (RNN) (86%)

En 2 : Arrêté de protection de biotope (APB) (83%)

CONNAISSANCE DU VÉGÉTAL ET DES ESPACES DE NATURE

> Une connaissance hétérogène suivant le type d'espaces

- **Les plus connus** : les espaces à caractère naturel humides (57% « Bonne connaissance ») et les espaces verts publics (56%)
- **Les moins connus** : les espaces privés (3%) et dans une moindre mesure les espaces agricoles (32%) et espaces à caractère naturel secs (37%)

> Des outils de spatialisation inégaux – Des difficultés ressenties

- Près des 2/3 des répondants disposent d'un SIG avec une couche d'information dédiée
- 45% des répondants rencontrent des difficultés (importantes ou moyennes) concernant la spatialisation
- **Manque de moyens humains et d'actualisation des données** ressenti par plus de la moitié des répondants (60%).

CONNAISSANCE DU VÉGÉTAL ET DES ESPACES DE NATURE

Les démarches d'inventaires et de cartographies menées

> Les inventaires ZNIEFF et cartographies de la TVB sont les deux démarches les plus courantes

- Suivies par un groupe de démarches portant sur les arbres (patrimoine arboré, arbres remarquables), les espaces verts et les zones humides
- Un intérêt observé pour les démarches de cartographie autour des arbres, de la biodiversité de l'ensemble du territoire (ABC) et des sols.

Protéger les espaces de nature c'est aussi éviter de les consommer en menant des démarches pour identifier des opportunités de requalifier ou densifier du bâti et/ou pour renaturer des espaces

> Des démarches globalement peu menées par les collectivités

- Les plus menées : l'analyse des tissus urbains (76%) et la veille foncière (67%) mais sans information sur la prise en compte de ces deux objectifs
- L'inventaire des logements vacants pour moins de la moitié des collectivités (43%)
- Un intérêt pour les démarches de cartographie d'îlots de chaleur urbain, de pollution lumineuse ainsi que d'étude de pollution des sols, même si aujourd'hui encore peu menées.

LA CONSULTATION « COLLECTIVITÉS »

Le constat de difficultés

> La difficulté à échanger entre les différents services de la collectivité ou entre les différents échelons de collectivité (commune et intercommunalité)

☹ DIALOGUE INTER-SERVICES « pas de contact à l'interco » « C'est pas nous, c'est l'interco... »
« Le service Urba ne sera pas intéressé par ce sujet » « c'est pas nous l'interco, c'est au niveau des communes et je n'ai pas de contact » « Je ne connais pas les collègues en urbanisme »

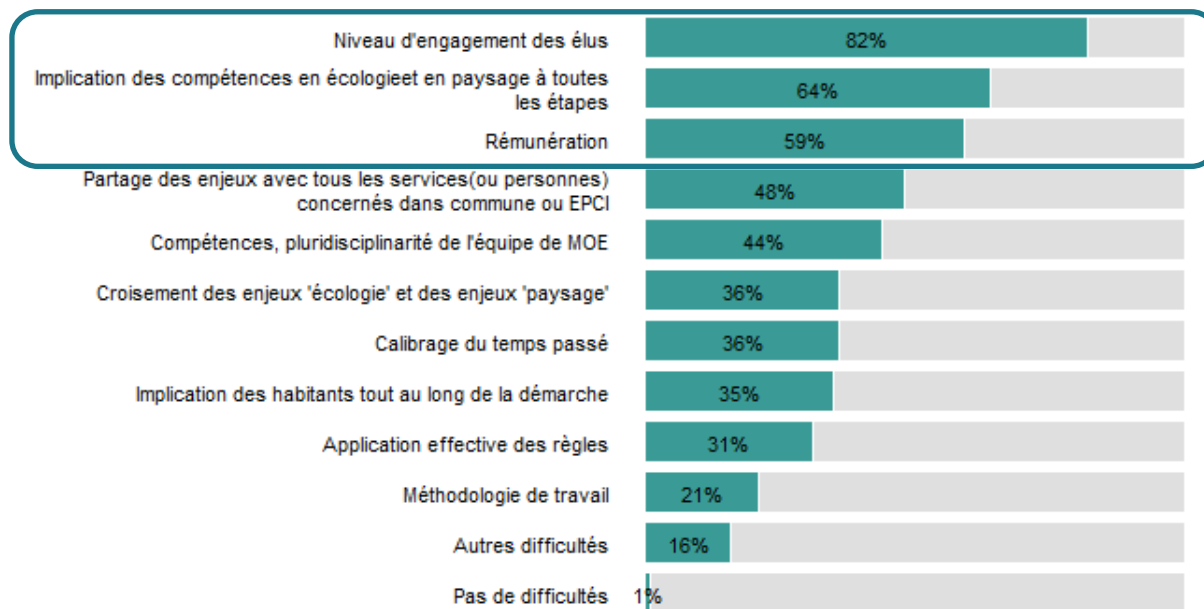
> La sensibilité du sujet du point de vue des élus

☹ SUJET DÉLICAT « On est en période de réserve électorale, c'est un sujet très politique et on préfère ne pas répondre » « Le PLU est un sujet très très sensible, il n'est toujours pas validé et est contesté par les grosses associations environnementales . Je pense que vous aller avoir beaucoup de mal à avoir des informations sur le sujet de la part de la structure ou des agents de la direction de l'urbanisme. »
« Ce qu'on fait n'est pas vraiment exemplaire , alors non» « Vous aurez du mal à obtenir des infos sur le PLU, la consigne c'est taisez-vous »

LA CONSULTATION « ACTEURS PRIVÉS »

Le niveau d'engagement des élus en tête des difficultés

> Suivi par l'implication des compétences en écologie et paysage à toutes les étapes des PLU et la rémunération



Question posée aux répondants qui réalisent ou accompagnent des PLU(i).

Total : 100 réponses

A votre avis, sur quoi portent les difficultés pour mener un travail de qualité préservant et développant le végétal et les espaces de nature dans les PLU(i) ?



ÉLUS

« La majorité des élus n'est pas encore suffisamment convaincue de la prise en compte du paysage et de la nature dans les documents d'urbanisme. »



COMPÉTENCES

Un paysagiste : « On nous appelle trop souvent pour des interventions ponctuelles... Parfois nous disons des choses essentielles dans le DIAG puis on s'aperçoit que dans les OAP il n'y a plus rien car le maire trouvait que cela en faisait de trop...! . »



RÉMUNÉRATION « Faible rémunération, donc peu de temps passé sur ces études. »

« Les études de PLU/PLUi sont souvent mal rémunérées amenant souvent à "rentabiliser" par du "copier/coller" ou des reconductions de recettes toutes faites »

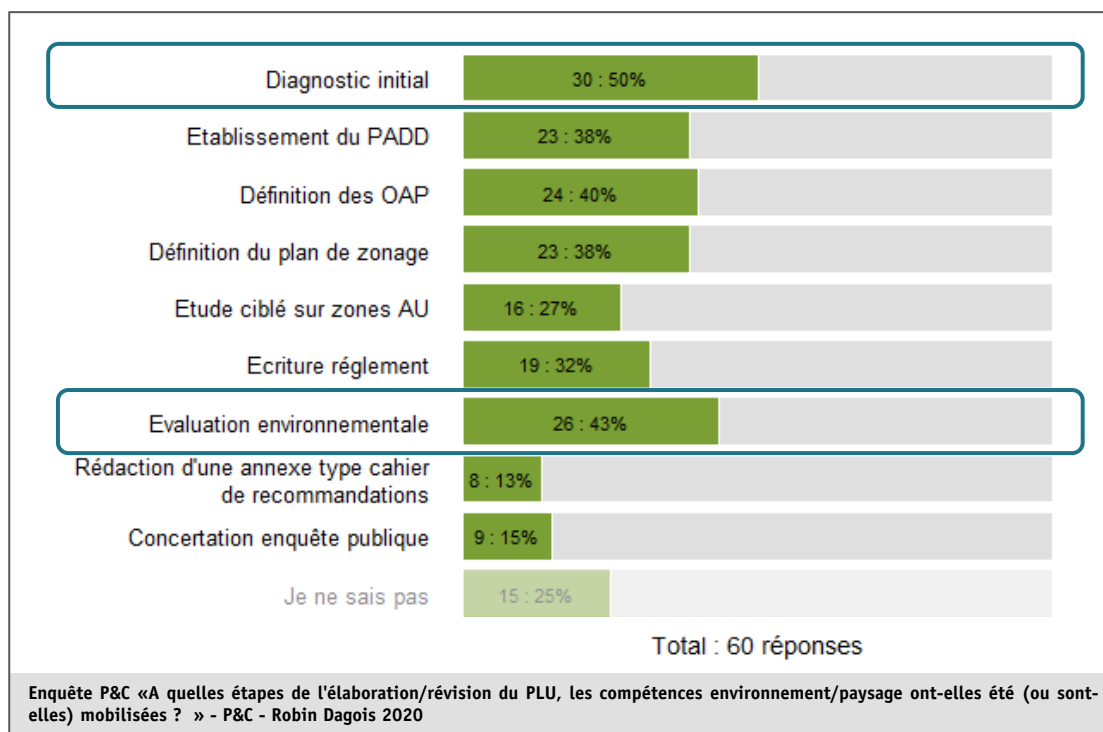
MOBILISER LES COMPÉTENCES

Pour la réalisation des PLU(i)

> Des compétences en paysage/écologie globalement assez peu mobilisées

- Parmi les compétences mobilisées, les écologues en tête, pour près de la moitié des PLU du panel (43%)
- Ce chiffre descend à 28% pour les paysagistes concepteurs
- A noter que ces compétences sont plus mobilisées pour la réalisation des SCOT.

> Des compétences surtout mobilisées pour le diagnostic initial et l'évaluation environnementale



SOUTENIR L'ACTION – ANIMER - SENSIBILISER

De mêmes besoins exprimés par les collectivités et les acteurs privés

> Pour les COLLECTIVITÉS

- **Plus de moyens humains et financiers**
- **De la formation pour les élus**
- Suivies par un groupe de besoins de : compétences complémentaires en interne, de meilleure connaissance du végétal et des espaces de nature ainsi que de plus de moyens de contrôle sur le terrain.

> Pour les ACTEURS PRIVÉS

- **De la formation et sensibilisation** aux enjeux de nature en ville, des sols, de paysage et de biodiversité, notamment des élus et des professionnels autres qu'écologue et paysagiste concepteur
- **Des moyens humains et financiers**
- Suivies par plus de dialogue entre acteurs et l'intégration de ces enjeux dans la commande publique.

PROCHAINES ÉTAPES ÉTUDE PLAN

Livrables

Déjà parues :

> Les synthèses des résultats de la consultation nationale « Collectivités » et « Acteurs privés »

- <https://www.plante-et-cite.fr/Ressource/fiche/616>
- <https://www.plante-et-cite.fr/Ressource/fiche/617>

A venir avant fin 2021 :

> Recueil de fiches repères et actions thématiques

> Bibliothèque documents inspirants

- Intégration et publication d'une bibliothèque de documents inspirants au centre de ressources de la plate-forme Nature en ville : www.nature-en-ville.com

> Journée technique

- Organisation d'une journée technique (automne 2021)

Tous les livrables
issus de l'étude PLAN
en accès libre sur le site
de Plante & Cité.

MERCI
DE VOTRE ATTENTION

Contact : sandrine.larramendy@plante-et-cite.fr